

DIRECTIVES À SUIVRE POUR DEMANDE TRANSPORT PONCTUEL ET COMMUNAUTAIRE (TPC)

ÉTAPE 1

- ✓ S'assurer que le transport ne peut être comblé par aucun des services actuellement existants sur le territoire.
- ✓ À noter que le transport ponctuel communautaire est un service soutenu financièrement par la communauté.
- ✓ Ce transport se veut temporaire et doit s'inscrire dans le cadre d'un plan d'intervention. Toutes les demandes doivent être faites par un intervenant d'un organisme du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Informez le client que chaque passage est de 3,75\$ payable en argent comptant au chauffeur.

Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)

16, rue St-Paul Est, bureau 102
Sainte-Agathe, Qc. J8C 3R2
✉ info@transportlaurentides.ca
☎ 1-800-717-9737
🌐 www.transportlaurentides.ca

Transport l'Inter

🌐 www.l'inter.ca

Taxibus

Réservation obligatoire,
au moins 24 heures à l'avance
☎ 1-877-604-3377
🌐 www.transportlaurentides.ca

Covoiturage Laurentides

🌐 www.laurentides.covoiturage.ca

Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut

☎ 450-229-9020
☎ 1-855-226-5626
<https://www.entraidebenevolepdh.com/>

Autobus scolaire La Diligence

☎ 450-229-3114

Autobus David Dagenais

☎ 450 224-5096

Agence Métropolitaine de Transport

Train de Saint-Jérôme
☎ 1-888-702-TRAM (8726)
🌐 www.amt.qc.ca

Transport adapté :

☎ 1-877-433-4001 ou 450-433-4000

SURF (service de transport intégré CIT Laurentides)

☎ 450-433-7873

Autobus Galland

☎ 1-877-806-8666
🌐 www.galland-bus.com

Taxis

Des Pays-d'en-Haut : ☎ 450-229-3535
Saint-Sauveur : ☎ 450-227-6868
Saint-Adolphe-d'Howard : ☎ 819-327-3021

ÉTAPE 2

Il existe 2 types de demandes :

1. Les demandes de transport **porte-à-porte**. Ce fonds est dédié aux personnes en perte d'autonomie temporaire (1 an et moins) ou en attente d'approbation pour le transport adapté. Le transport porte-à-porte doit obligatoirement être fait dans le périmètre de la MRC des Pays-d'en-Haut.
2. Les demandes de transport de **dernier recours**. Ce fonds est dédié aux personnes n'ayant pas la capacité financière de se déplacer mais qui ne sont pas prestataires de l'aide sociale.

N.B : Il est important de noter que ces fonds sont collectifs et limités. Donc, les demandes seront traitées jusqu'à épuisement des fonds et non pas au-delà.

Veillez cocher les énoncés qui correspondent à votre demande et à la personne concernée par cette demande :

- Il s'agit d'une demande ne dépassant pas le maximum de 10 passages par utilisateur.
- Résident(e) de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- Personne en démarche dans le but de répondre à un besoin ponctuel et vivant une situation de vulnérabilité ou en perte d'autonomie
[1] sécurité alimentaire, [2] intégration sociale (démarche vers l'autonomie), [3] santé mentale, [4] violence, [5] justice, [6] dépendance, [7] insertion professionnelle ou [8] isolement et besoin de stimulation, [9] autres (précisez : _____).
- Transport demandé à l'intérieur de la MRC sauf si le service n'est pas offert sur notre territoire. Sinon, le transport dernier recours peut servir **uniquement** à rejoindre d'autres transporteurs pour répondre au besoin (ex : gare de St-Jérôme pour aller plus au sud).
- Personne n'ayant pas les ressources financières nécessaires (*attention : les personnes qui bénéficient de l'assistance-emploi peuvent obtenir un soutien financier pour le transport dans le cas d'une démarche liée à la santé (physique ou mentale) préalablement approuvée par un médecin). Ce critère ne s'applique pas aux demandes pour le transport porte-à-porte.
- Personne autonome ou en perte d'autonomie, capable de se déplacer seule, sans besoin d'être accompagnée, que ce soit pour se préparer à prendre le transport ou une fois arrivée à destination.
- Personne n'ayant pas de connaissances, parents, amis pouvant l'aider dans son transport.
- Personne qui est en démarche de solution pour pallier à son problème de transport temporaire.
- S'il s'agit d'une demande pour une personne en perte d'autonomie, elle ne se qualifie pas au transport adapté. Voir les critères sur le site de TAAC : <https://www.transportlaurentides.ca/transport-adapte/admissibilite>

Il ne s'agit pas d'une demande de transport médical. (Voir avec l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut ou l'assistance-emploi.)

Il ne s'agit pas d'une demande pour un(e) travailleur(se) ou un(e) étudiant(e). (Voir Taxibus ou l'Inter)

Si vous avez coché oui à toutes les cases, remplissez seulement l'étape 3. Si non, le transport ponctuel et communautaire ne peut répondre à votre demande, toutefois nous souhaiterions en être informés : svp passez à l'étape 4.

Pour information : Eve Robinson-Chouinard. 450-227-8760 #77338

ÉTAPE 3

Remplir la section suivante :

NOM DE L'ORGANISME DEMANDEUR	
Nom de l'intervenant(e) et # téléphone + poste	
Nom de famille du « client(e) » et # téléphone	
Caractéristiques	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> non-genré
Besoin de la clientèle (voir codes Étape 2), cochez celui en lien avec la demande.	
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 6
<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 7
<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 8
<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 9
<input type="checkbox"/> 5	
RÉSERVATION DE TRANSPORT (À remplir pour chaque demande)	
Date : (J/M/A)	
Adresse de départ :	Adresse de destination :
Municipalité :	Municipalité :
Heure d'aller :	Heure de retour :
Nombre de personnes à transporter :	Nom de l'organisme visité :

(prévoir le siège d'auto pour les enfants, si nécessaire, selon le code de la sécurité routière)	
Y a-t-il une information que le chauffeur devrait savoir?	
Quelle est la ou les raisons pour laquelle la personne ciblée ne peut utiliser les transports disponibles? <input type="checkbox"/> A- Horaire ne convient pas <input type="checkbox"/> B- Pas de ressources financières <input type="checkbox"/> C- Pas de réseau (amis, covoiturage) <input type="checkbox"/> D- Aucune organisation n'offre ce transport <input type="checkbox"/> E- Organisme en dehors de la MRC <input type="checkbox"/> F- Autre, précisez :	
SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DU TACL : Coût de la demande : _____	

ÉTAPE 4

ADRESSE DE DÉPART :	ADRESSE DE DESTINATION :
Municipalité :	Municipalité :
Nom de l'organisme que la personne souhaite visiter :	
Raison(s) pour laquelle la demande n'a pu être acceptée dans le cadre du Transport ponctuel et communautaire?	

Faire parvenir la demande au minimum 24 heures à l'avance.

Pour annuler une réservation : 1-800-717-9737 poste 225

(laissez un message sur la boîte vocale).

SVP informer la personne du numéro de téléphone à composer, en tout temps, en cas d'annulation.

*Attention une non-annulation compte pour un passage.